



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HÉRAULT

Guide de présentation des services



SOMMAIRE

<i>Chambre d'agriculture de l'Hérault</i>	4
<i>Les permanences</i>	5
<i>A D V A H</i>	8
<i>Viticulture</i>	9
<i>Machinisme et Agroéquipements</i>	12
<i>Fruits et Légumes</i>	13
<i>Grandes cultures</i>	15
<i>Territoires Gestion raisonnée de la ressource en eau</i>	17
<i>Territoires</i>	18
<i>Montagne-Élevage-Forêt</i>	20
<i>Appui Juridique</i>	22
<i>Centre de Formalités des Entreprises</i>	23
<i>Formation</i>	24
<i>Apprentissage</i>	25
<i>Conseil d'Entreprise</i>	26
<i>Tourisme – Circuits courts</i>	28
<i>Communication</i>	29
<i>Promotion - Événementiel</i>	30
<i>Le site Internet</i>	31
<i>Le Système d'Information Géographique (SIG)</i>	32
<i>Le Système d'Information Géographique Mes P@rcelles, Ma C@ve, Nos Territoires</i>	33
<i>Annuaire des services</i>	34



Chambre d'agriculture de l'Hérault

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HÉRAULT

Siège social

Maison des Agriculteurs
Mas de Saporta - CS 10010
34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20 88 00
Télécopie : 04 67 20 88 95
Courriel :
contact@herault.chambagri.fr
ou nom@herault.chambagri.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
8 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
(16 h le vendredi)

Antenne

Montblanc :

9 Quartier d'Entreprise de l'Europe - 34290 Montblanc
Tél. : 04 67 36 45 22 – Fax : 04 67 28 38 31
Du lundi au vendredi : 8 h 15 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 45 (sauf le mercredi à partir de 9 h)

Bureaux décentralisés

Bédarieux :

Maison de Pays - 1 rue de la République – 34600 Bédarieux
Tél. : 04 67 95 01 72 - Fax : 04 67 95 39 54
Permanence le lundi : 9 h - 12 h

Lodève :

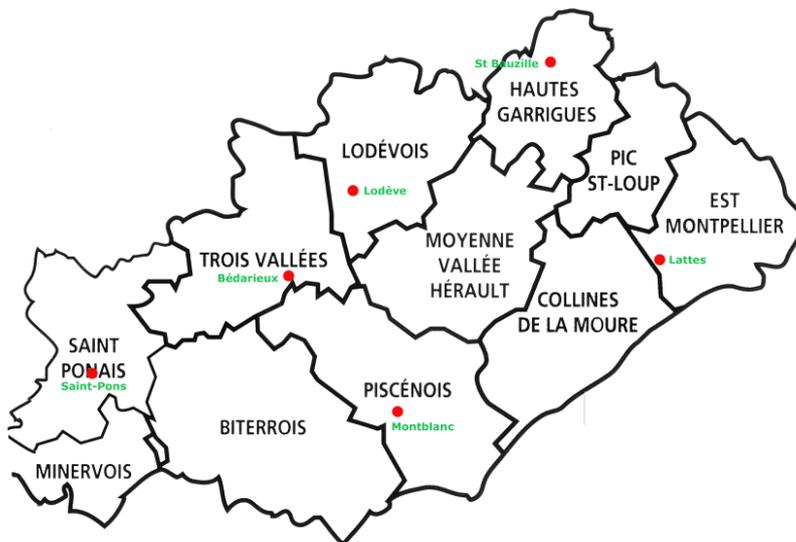
2 avenue Denfert - Place du Grand Soleil – 34700 Lodève
Tél. : 04 67 96 42 00 – Fax : 04 67 44 00 85
Permanence le lundi : 9 h - 12 h

Saint Bazille de Putois :

Hautes Garrigues - 1193 avenue du Chemin Neuf - 34190 Saint Bazille de Putois
Tél./Fax : 04 67 55 73 67
Permanence le lundi : 9 h - 12 h

Saint Pons de Thomières :

Mairie - BP 7 - Maison du Développement - 34220 Saint Pons de Thomières
Tél. : 04 67 23 00 95 – Fax : 04 67 97 21 74
Permanence le lundi : 9 h - 12 h





Les permanences

Permanences Viticulture

Tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00

- **Lattes** : Permanence téléphonique 04 67 20 88 32
- **Montblanc** : Permanence téléphonique 04 67 36 47 24

Répondeur **Performance Vigne®** : 04 67 20 88 48

Permanences Montagne / Élevage

Tous les lundis matin de 9 h 00 à 12 h 00 :

- **Lodève** : 2 avenue Denfert ou 04 67 96 42 00
- **Saint Bazille** : 1193 avenue du chemin neuf ou 04 67 55 73 67
- **Bédarieux** : Maison de Pays - 1 rue de la République ou 04 67 95 01 72
- **Saint Pons** : Mairie - Maison du développement (mercredi matin) ou 04 67 23 00 95

Permanences téléphoniques Fruits & Légumes

Tous les lundis matin :

- **Lattes** : arboriculture, maraîchage 04 67 20 88 41
- **Montblanc** : arboriculture, maraîchage, oléiculture 04 67 36 47 20 ou 06 18 36 83 20

Permanences téléphoniques Grandes Cultures

Tous les lundis matin :

- **Lattes** 04 67 20 88 97
- **Montblanc** 04 67 36 44 15 ou 06 17 32 40 61

Permanences Formation

Certiphyto : tous les jours de 8h30 à 12h30 04 67 20 88 53

Autres formations tous les jours de 8 h 30 à 12 h 00 sauf le mercredi 04 67 20 88 59

Permanences téléphoniques du CFE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 10 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 00

Pour informations ou prendre RDV 04 67 20 88 20

Permanences Juridiques :

Dates et lieux à consulter sur le Paysan du Midi, dans les antennes, ou sur le site Internet rubrique "gérer mon exploitation".

Droit rural & général, Droit des sociétés & fiscalité, Droit social

Contactez le service juridique 04 67 92 23 54

Notre Code d'éthique

Notre Chambre d'agriculture respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels que sont :

- **le respect :** nous exécutons nos missions avec l'implication que vous êtes en droit d'attendre ; et refusons d'intervenir sur des missions qui ne sont pas dans notre champ de compétences. Nous vous restituons tous les éléments d'information vous permettant de prendre des décisions ; nous respectons vos choix et votre volonté.
- **l'écoute :** nous nous adaptons au contexte, à la culture de votre entreprise, aux personnes qui y travaillent. Nous vous écoutons, nous entretenons des relations positives, nous répondons à vos questions et vos interrogations.
- **la confidentialité :** nous nous engageons à ne pas divulguer à l'extérieur de notre organisme les informations nominatives portées à notre connaissance sans votre autorisation.
- **la responsabilité :** nous respectons nos engagements, nous assumons nos responsabilités quant aux actions mises en œuvre dans le cadre de la prestation.
- **le respect des lois et règlements :** nous connaissons et respectons les lois et règlements en vigueur s'appliquant aux activités de notre organisme et à votre entreprise en lien avec la prestation.
- **l'intégrité :** nous refusons tout avantage ou arrangement qui altère l'impartialité du service rendu.
- **l'objectivité :** nous traitons de manière objective vos remarques et objections, et refusons toute subordination.
- **l'indépendance :** nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.
- **la performance durable :** nous vous accompagnons avec la préoccupation constante de concilier performance économique, efficacité environnementale et dynamique sociale dans une approche de développement durable.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault est certifiée AFNOR pour ses services en conseil et formation



La réactivité

d'une organisation transversale qui facilite la prise de décision sur les projets complexes.

L'écoute

de vos besoins, des évolutions, et de vos remarques pour rester proches et dans la réalité de l'actualité.

L'efficacité

et la traçabilité pour vous offrir une richesse de compétences adéquates.

L'expertise

issue de l'expérience et de la formation permanente des conseillers.

La clarté

de notre relation sur l'offre globale mais aussi sur le suivi de vos dossiers.

L'éthique

au coeur de notre engagement centré exclusivement sur vos propres bénéfices et dénué d'intérêt commercial fait notre différence.

Ce certificat, attribué pour nos activités de conseil et de formation reflète la qualité de nos interventions, ainsi que notre souci permanent de satisfaire nos interlocuteurs avec expertise et efficacité.

Pour consolider vos activités, vous devez être toujours plus performant aux plans techniques et économiques, repenser votre outil de production, diversifier vos ateliers, innover, développer la valorisation directe, vous organiser collectivement, vous engager dans des démarches qualitatives... Vos besoins évoluent et c'est pour toujours mieux vous accompagner que nous nous sommes engagés dans cette certification.

Nous nous adressons également aux collectivités soucieuses de soutenir leur territoire. Nous souhaitons leur apporter en permanence les services de qualité adaptés à leurs attentes.

Cette démarche engagée par la Chambre d'agriculture de l'Hérault est ambitieuse et impacte fortement notre fonctionnement. Elle a pour seul objectif de vous satisfaire dans l'accompagnement de vos différents projets.

**ENGAGEMENT
DE SERVICE**

SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Conseil-Formation



ADVAH

L'ADVAH, Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault, est portée et financée conjointement par le Conseil Général et la Chambre d'agriculture depuis de nombreuses années, au service des projets individuels et collectifs des agriculteurs héraultais.

Elle couvre les différentes filières - viticulture, productions végétales, élevage - et l'ensemble des territoires de notre département.

Forte de sept agents intervenant, dans le cadre du dispositif constitué, des conseillers de la Chambre d'agriculture, elle se mobilise, en lien avec le Conseil Général, dans les domaines aussi variés que complémentaires du conseil technico-économique, des démarches d'agriculture raisonnée, biologique, de la HVE, du travail sur les Bassins Versants et les sites Natura 2000, de la mise en place de nouveaux itinéraires en phase avec la nécessité, pour les agriculteurs, de réduire leurs coûts de production, mais aussi avec les attentes de la société et des consommateurs en matière de qualité des produits.

A titre d'exemple la DFCI*, le développement oléicole, l'accompagnement de démarches qualité, l'animation du territoire de l'Etang de l'Or, le dispositif de protection phytosanitaire sont autant de dossiers dans lesquels l'ADVAH s'implique tout particulièrement.

A travers l'ADVAH, le Conseil Général et la Chambre d'agriculture affirment leur volonté commune de conjuguer leurs moyens afin d'accompagner au mieux les agriculteurs de nos territoires héraultais.

*DFCI: Défense des Forêts Contre l'Incendie

Contact ADVAH

04 67 20 88 45

Président de l'ADVAH: Denis Carretier

Directeur de l'ADVAH: Jean-François Malet

Assistante de l'ADVAH: Fabienne Alcacer

alcacer@herault.chambagri.fr





Viticulture

Nos missions en viticulture :

● Continuer la rénovation du vignoble :

Avec 89 800 ha de vignes plantées au 31 juillet 2011, le vignoble héraultais représente 37% du vignoble régional.

Les viticulteurs continuent la reconversion variétale et la restructuration avec beaucoup de volonté puisque les plantiers non productifs en 2011 représentent presque 5 % de la surface plantée en vignes.

L'équipe viticole accompagne vos projets de rénovation.

● Appuyer et développer le concept "un produit pour un marché" :

- Raisonner la conduite du vignoble : mise à disposition de l'outil Performance Vigne® pour la diffusion des principes de la viticulture raisonnée et de la viticulture biologique, informations sur l'évolution de la réglementation, formation et animation de groupes de viticulteurs.
- Adapter la conduite de la vigne à un produit : définir la qualité du raisin escomptée, les méthodes pour y parvenir et obtenir un rendement régulier.
- Réaliser des agréages: détermination des différents types de produits avec la coopérative, visite et classement des parcelles en sélection, restitution des résultats à la commission d'agréage.
- Valoriser les terroirs: intervention des services viticoles de la Chambre d'agriculture de l'Hérault à l'appui des démarches collectives, partenariat avec les syndicats de cru, les vins de pays, les collectivités...

● Maîtriser les coûts de production :

Amélioration de la compétitivité, optimisation des choix techniques, comparaison entre différents itinéraires de conduite du vignoble sont des actions menées au quotidien tout au long des conseils auprès des viticulteurs.

● Participer aux projets du territoire :

Soutien des conseillers viticoles auprès des services de la Chambre d'agriculture pour y apporter la vision du vigneron et défendre les bons choix techniques au regard de projets d'infrastructures, réseaux collectifs, retenues d'eau, Natura 2000, captage en eau potable...

Nos missions spécialisées :

● Accompagner les projets liés à l'irrigation de la vigne :

La logique qui sous-entendait que l'apport d'eau et le niveau qualitatif étaient antinomiques est maintenant complètement dépassée. Des systèmes de cultures permettent d'améliorer à la fois le rendement mais aussi le profil qualitatif des produits viti-vinicoles.

Sur ce dossier encore, la Chambre d'agriculture et le Conseil Général de l'Hérault sont porteurs d'une approche commune, complémentaire et concrète, ayant pour finalités un accès à l'eau le plus large possible sur le département, la mise en place de systèmes d'irrigation économes en eau et la gestion des apports d'eau sur les parcelles par le pilotage de la contrainte hydrique.

● **Contribuer à une viticulture durable :**

- Concertation avec les groupes de travail interrégionaux et nationaux sur les questions phytosanitaires posées par le plan Ecophyto 2018.
- Participer à la mise en œuvre du réseau d'épidémiologie-surveillance régional pour l'élaboration d'un Bulletin de Santé du Végétal (BSV).
- Collaborer aux programmes de réduction des intrants phytosanitaires avec les instituts de recherche (INRA, CEMAGREEF) ou technique (IFV, ICV) et le groupe Chambres en partenariat financier avec le département de l'Hérault, la région Languedoc-Roussillon et FranceAgriMer.
- Mise en place d'un réseau de ferme, dans le cadre d'un réseau national de démonstration et d'acquisition de références techniques, économiques et environnementales.
- Informer de l'évolution toujours plus pointue de la réglementation (mélanges, retraits et nouvelles autorisations de mise en marché,...) en relais avec la profession.
- Accompagner la conversion en viticulture biologique et la certification des viticulteurs bio (visite technique, diagnostic, fiches thématiques...).
- Échanger avec les autres organisations bio (ITAB, FRAB,...) pour la mise en réseau des connaissances.

● **Respecter la ressource en eau :**

L'eau est de nos jours de plus en plus gérée et surveillée. Appui au service environnement pour aider les exploitants à mettre en œuvre une agriculture toujours plus respectueuse de cette ressource.

● **Acquérir des références par l'expérimentation :**

Il s'agit de produire les références propres à chaque vignoble pour optimiser la culture de la vigne. Les sujets sont travaillés par la Chambre d'agriculture, soit directement, soit en collaboration avec de nombreux partenaires techniques et financiers (Chambres d'agriculture, collectivités territoriales, enseignement, recherche, instituts techniques, entreprises privées, offices nationaux,...).

● **Produire du Raisin de table :**

Sa production pose des contraintes différentes de la vigne de cuve, en terme de rendement et de qualité basée sur les caractéristiques morphologiques de la grappe, sa couleur, son goût.

Il y a mise à disposition partielle par la Chambre d'agriculture d'un conseiller pour l'accompagnement et les expérimentations sur le raisin de table dans le cadre de l'ATAPRATH et du domaine expérimental de La Tapy.

● **Accompagner les projets d'entreprise en viticulture :**

En appui au service économique de la Chambre d'agriculture, les conseillers viticoles interviennent :

- Individuellement auprès des viticulteurs dans leurs projets et leurs préoccupations économiques.
- Auprès des groupes de viticulteurs ayant des projets d'actions collectives pour la commercialisation de leurs produits (coopératives, groupements de producteurs,...).

● **Viticulture de montagne :**

Concerne 4 000 ha de vigne sur plus de 60 communes des hauts cantons. A la différence de la majeure partie des exploitations héraultaises, dans ces territoires, la vigne s'intègre dans une palette de productions. Un conseiller viticole intervient donc en relation avec l'équipe montagne.

● **Fournir du matériel végétal :**

La Chambre d'agriculture participe à la conservation génétique de la vigne (conservatoires) et à sa diffusion auprès des pépiniéristes (vignes mères de greffons) pour les cépages reconnus comme patrimoine de notre vignoble départemental (Piquepoul, Terret Blanc...).

● **Participer aux actions de formation :**

L'équipe viticole intervient avec sa compétence et son savoir-faire de terrain dans le cadre des formations organisées par la Chambre d'agriculture ou d'autres organismes.

Nos services viticoles

Laurent Gourdon Chef de service 04 67 20 88 38

Lattes

Roland Calac Conseillers viticulture **04 67 20 88 39**
Clotilde Garbay 06 18 36 83 58

Jean-René Cambournac Conseiller viticulture **04 67 20 88 40**
06 18 36 81 74

Sylvie Dulenc Chargée de mission en agriculture biologique **04 67 20 88 42**
06 15 65 36 00

Stéphanie Gendaud-Gentès* Conseillère viticulture **04 67 20 88 37**
06 18 36 83 29

Marie-Christine Jézéquel Assistante viticulture Lattes **04 67 20 88 32**

Bédarieux

Gaël Jouvét Conseiller viticulture **04 67 95 39 46**
06 18 36 83 65

Montblanc :

Alain Sorbier Conseiller viticulture **04 67 36 47 23**
06 16 61 48 00

Aline Mourgues-Aillet Conseillère viticulture **04 67 36 47 22**
06 18 36 83 48

Bernard Latour* Conseiller viticulture **04 67 36 44 14**
06 31 03 02 99

Céline Causse Conseillère viticulture **04 67 36 47 25**
06 16 61 47 96

Josquin Lernould Conseiller viticulture **04 67 36 47 19**
06 18 36 81 75

Luc Jourdan Conseiller viticulture **04 67 36 44 11**
06 26 53 06 54

Nadine Bals* Chargée de mission dossier Ecophyto 2018 **04 67 36 47 21**
06 18 36 83 62

Nathalie Gauffre Conseillère viticulture **04 67 36 44 10**
06 16 61 47 93

Nathalie Goma-Fortin Chargée de missions en expérimentation **04 67 36 44 17**

William Trambouze Chargé d'études en expérimentation **04 67 36 44 16**

Viviane Minguez Assistante viticulture Montblanc **04 67 98 21 07**

*ADVAH : Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault



Fruits et Légumes

Nos interventions en fruits et légumes : des outils au service de tous

- **Appui technique et économique à la profession : permanences, contacts de terrain.**
 - Projets technico-économiques : Organisations de Producteurs, Programmes Opérationnels, Marché d'Intérêt National, ...
 - Environnement, qualité, sécurité alimentaire : appui aux démarches de production raisonnée.
- **Co-animation Chambre d'agriculture de l'Hérault - C.E.H.M des réseaux de techniciens, au service des agriculteurs :**
 - Coordination des services techniques des structures spécialisées en fruits et légumes de la région,
 - Échanges sur actualité phytosanitaire, suivi de parcelles (pommier, asperge, melon, olivier, cerisier, pêcher, abricotier,...), aspects réglementaires, expérimentation,
 - Parcelles de références : observation maladies, ravageurs, suivi état des cultures, adaptation des conseils.
 - Bulletin Performance Fruits et Légumes[®], fiches de protection raisonnée du Melon et de l'Asperge, guide de protection raisonnée Sud Arbo[®].
- **Actions de proximité et en zone de montagne**
- **Appui aux agriculteurs, arboriculteurs, maraîchers, horticulteurs, touchés par la sécheresse, les inondations...**
 - Appui technique aux producteurs de la SICA du Caroux : Maraîchage, arboriculture, formations, réunions et visites de terrain,...
 - Appui à la filière châtaigne (avec le service montagne-élevage, l'OIER SUAMME, et le service promotion).
- **Appui à des projets collectifs**
 - Oléiculture : Conseils techniques, appui à la mise en place d'A.O.C, formations.
 - Melon : Participation à l'élaboration d'itinéraires techniques en production raisonnée.
 - Projet agriculture et environnement sur le territoire du bassin versant de l'Etang de l'Or : Élaboration et mise en place avec les autres filières de la Chambre, d'un programme pour répondre au volet agricole du contrat de baie.
 - Accompagnement des démarches "agriculture raisonnée" et de la Haute Valeur Environnementale (HVE).
- **Soutien aux travaux du C.E.H.M^(*) pour la recherche de références**
 - Développement des techniques culturales des pommiers, melons, asperges...
 - Maîtrise des itinéraires culturaux innovants.
 - Variétés, fertilisation, conduite des vergers, protection phytosanitaire, récolte, itinéraire cultural en agriculture biologique,...
 - Journées techniques d'information.

Nos services Fruits et Légumes

Lattes – Saporta

Charly Fabre	Chef de service	04 67 20 88 36
Paul Pampuri	Conseiller maraîchage	04 67 20 88 97
Cyril Sévely	Conseiller fruits et légumes	04 67 20 88 41
Hélène Suzor**	Conseillère fruits et légumes	04 67 20 88 34
Élisabeth Oriol	Assistante Fruits & Légumes	04 67 20 88 47

Montblanc

Hélène Lemoine**	Conseillère oléiculture, Fruits et légumes	04 67 36 47 20
Lucille Guigal-Merle*	Conseillère fruits et légumes au CEHM(*)	04 67 71 81 27
Le C.E.H.M (*) :	04 67 71 55 00	

* CEHM : *Centre Expérimental Horticole de Marsillargues*

** ADVAH : *Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault, constituée entre la Chambre d'agriculture et le Conseil Général.*





Grandes cultures

Nos interventions en grandes cultures

Objectif : Obtention de produits correspondant aux attentes qualitatives des marchés en tenant compte de l'évolution de la Politique Agricole Commune et des contraintes environnementales par :

- **La recherche de références**
 - Études d'itinéraires technico-économiques adaptés au contexte pédoclimatique local et national et aux systèmes d'exploitation,
 - Travail en réseau avec les Instituts techniques, les organisations professionnelles,
 - Essais au domaine de Bayssan et chez des agriculteurs : blé dur, colza, diversification, variétés, travail du sol, rotation...
- **Un appui "technico-économico-administratif"** aux agriculteurs
 - Montage de dossiers PAC
 - Tournées "bord de champ" (visites délocalisées de parcelles en petits groupes) : conseils de saison (désherbage, azote, fongicides ...).
- **Journées thématiques** :
 - **"Matinées Techniques"** à Bayssan (partenariat Arvalis et CETIOM)
 - **Présentations d'essais** de travail du sol, rotation, cultures de diversification
 - **Bilans de campagne** et stratégies.
- **Veille** technologique, développement d'itinéraires - types agriculture raisonnée - agriculture biologique.
- **Bulletins d'informations** techniques et réglementaires : Performance Grandes Cultures[®], messages de l'ABDD.

Mais aussi, information sur la conditionnalité des aides PAC, l'évolution de la législation : Réunions d'information (avec DDTM, organismes stockeurs...), permanences...

Nos actions se déroulent en étroite partenariat avec le syndicat de producteurs de semences : les Semenciers du Sud.

Ces interventions permettent d'être au plus près de vos préoccupations.

Nos services Grandes Cultures

Charly Fabre Chef de service 04 67 20 88 36

Montblanc

Alain Alliès Conseiller grandes cultures 04 67 36 44 15
06 17 32 40 61

Lattes - Saporta

Paul Pampuri Conseiller grandes cultures 04 67 20 88 97

Francis Bessièrre Assistant 04 67 20 88 31





Territoires

Gestion raisonnée de la ressource en eau

L'ensemble des actions doit permettre à l'agriculture du département un accès durable à la ressource au travers d'une irrigation raisonnée.

- **Sécuriser l'accès à la ressource :**
 - Appui à la mise en place d'une gestion collective de l'irrigation (création et développement des périmètres irrigués études, Prise en compte des projets hydrauliques dans les politiques locales, schémas de desserte en eau brute),
 - Réflexion et accompagnement pour la création de réserves et l'utilisation de ressources alternatives,
 - Accompagnement dans les procédures de régularisation des prélèvements individuels.
- **Appuyer la profession dans les instances locales de gestion concertée de la ressource (SAGE),** implication de la profession au Comité Sécheresse.
- **Accompagner le développement d'une irrigation raisonnée :**
 - Défense des spécificités de l'agriculture irriguée en zone méditerranéenne,
 - Participation au sein de la Commission Professionnelle Eau & Agriculture de l'Agence de l'Eau RM,
 - Participation active au sein de l'Association des Irrigants des Régions Méditerranéennes Française (AIRMF).

Nos services Gestion de la ressource en eau

Lattes – Saporta

Céline Brossard	Chef du service Territoires	04 67 20 88 22
Léonie Cambréa	Chargée d'études Gestion de la ressource en eau	04 67 20 88 23
Sylvie Scié	Assistante	04 67 20 88 55



Territoires

En collaboration avec l'ensemble des services de la Chambre d'agriculture, le service Territoires travaille sur les thématiques s'appliquant à la gestion des territoires, sous les angles de l'aménagement de l'espace et de l'environnement.

L'objectif est de préserver les espaces agricoles et de développer des activités agricoles adaptées aux enjeux environnementaux tels que la qualité de l'eau, l'accès durable à la ressource, la préservation de la biodiversité.

Nos interventions :

● **Conseil individuel :**

- Appui juridique.
- Information sur la réglementation, les financements, les démarches administratives.
- Accompagnement global des agriculteurs pour le maintien de leur exploitation.
- Accompagnement dans la régularisation des prélèvements individuels.

● **Animation de groupes d'agriculteurs**, interventions dans des formations.

● **Appui aux collectivités territoriales :**

- Participation aux projets de territoires (PAEN, documents d'urbanisme, Natura 2000, Ocager...).
- Accompagnement, expertise sur des actions concernant les espaces et l'activité agricoles.
- Partenariats, définition de programmes d'actions, mise en œuvre d'actions agricoles.

● **Réalisation d'études :**

- Diagnostics agricoles de territoire et agri environnementaux.
- Études d'impact liées aux grands ouvrages, aux projets d'extension de réseaux d'eau brute.
- Acquisitions foncières.

● **Représentation dans les instances départementales** : Consommation des espaces agricoles (CDCEA), chasse, baux ruraux, calamités agricoles, Safer, Sites et Paysages, instances locales de gestion concertée de la ressource (SAGE), Comité Sécheresse,...

● **Veille réglementaire** : Urbanisme, Droit des sols, Droit rural, Environnement...

Nos thématiques :

● **Urbanisme :**

- Participation à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme et Schémas de Cohérence Territoriale, avis sur les projets.
- Animation d'un groupe de réflexion départemental (DDTM, Conseil général, Association des Maires, Syndicats agricoles) pour la prise en compte de l'agriculture dans les projets de territoires.

● **Prévention des risques naturels :** Avis sur les projets de Plans de Prévention des risques inondation, incendie de forêt...

● **Grands ouvrages/Aménagements fonciers :**

- Suivi des projets d'infrastructures, avis sur les projets.
- Participation aux Commissions Locales d'Aménagement Foncier et désignation des membres agriculteurs.

● **Gestion des déchets :**

- Animation de la Mission d'Expertise et de Suivi des Épandages (MESE).
- Contribution à la valorisation des composts, en partenariat avec le Conseil général.
- Pour les autres déchets agricoles : contacter le service Productions végétales.

● **Gestion de la ressource en eau :**

- Préserver et reconquérir la qualité de l'eau
- Animation collective sur des captages d'alimentation en eau potable.
- Appui administratif et financier sur les aires de remplissage/lavage sécurisées.
- Suivi des projets et actions liés à la qualité de la ressource en eau.
- Gestion quantitative (irrigation, SAGE...), contacter le service Productions végétales.
- Contribuer à une gestion concertée et au partage équilibré de l'eau :

● **Biodiversité :**

- Appui à la prise en compte de la biodiversité dans les exploitations agricoles (diagnostics d'exploitations, outils de communication ...).
- Animation de projets territoriaux.
- Participation aux démarches Natura2000, accompagnement des actions agricoles.

Nos services Territoires Aménagement et Environnement

Céline Brossard Chef du service Territoires 04 67 20 88 22

Environnement :

Lattes

Alice Boscher Chargée de mission Qualité des eaux 04 67 20 88 33
Corentin Lhuillier Conseiller Biodiversité 04 67 20 88 84
Marie Castagnet Conseillère MESE et composts 04 67 20 88 35

Aménagement :

Lattes

Alexandre Chavey Conseiller 04 67 20 88 51
Renaud Lachenal Conseiller 04 67 20 88 58
Alexandre Pailhès Conseiller 04 67 20 88 43

Sylvie Scié Assistante 04 67 20 88 55

Bédarieux

Gabriel Flaquière Conseiller 04 67 95 39 45



Montagne-Élevage-Forêt

Montagne - Élevage

- **Développement au niveau local** sur quatre territoires :
 - Saint-Ponais, Trois Vallées, Lodévois-Larzac, Hautes Garrigues.
- **Accompagnement des projets d'exploitation :**

Le dispositif est principalement composé par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, l'OIER SUAMME, le Syndicat de Contrôle des Performances et le Groupement de Défense Sanitaire (GDS). L'intervention des différents opérateurs s'articule autour des conseillers de secteur de la Chambre d'agriculture.

De nombreux champs sont ouverts dans l'accompagnement des projets : Technico-économique, Plans de développement divers, Fermage, conventions, Appui fourrager, pastoral, et hydraulique, Appui troupeau, Contrôle laitier, et génétique, Qualité lait, Identification sanitaire, et transformation fermière.

Ainsi, les conseillers du service sont notamment amenés à intervenir dans :

- L'accompagnement des projets d'installation (avec le service entreprise) : avec ou sans Dotation Jeune Agriculteur
 - Transmissions,
 - Installation dans le cadre de projets communaux.
 - Le conseil et le montage des projets d'investissements : PMBE, IDEA,...
 - Le conseil et le montage de projet de diversification et de transformation des productions de montagne
 - Le conseil et le montage des dossiers d'aménagement par le biais des ASA
 - L'appui et l'orientation des exploitations face aux choix imposés par la Politique Agricole Commune et montage des dossiers de déclaration annuelle (Service PAC).
- **Accompagnement de projets collectifs de filière et environnementaux :**
 - Appui aux structures collectives : La SICA du Caroux, les Coteaux de Capimont, abattoir de Pezenas, atelier collectif de transformation fermière
 - Appui à la reconnaissance de production : l'aire des Vins de Pays de la Haute Vallée de l'Orb en zone AOC (avec le service viticulture).
 - Participation et animation de projets territoriaux en lien avec des collectivités locales: fermes de reconquête, Opérations Collectives d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural (OCAGER)....
 - Participation à la réalisation de DOCOB (DOCument d'OBjectif Natura 2000), animation de projet agro-environnementaux (Natura 2000, Prévention des feux de forêts), accompagnement des exploitant à la contractualisation de Mesures agri-environnementales.



Forêt

• Appuis techniques :

- Choix des essences, plantations, conduites et entretien,
- Boisements, dessertes, et défense contre les incendies,
- Plan d'aménagement forestier, et plan simple de gestion,
- Demandes de financements,
- Valorisation commerciale des coupes.
- Multifonctionnalité des espaces boisés.
- Agroforesterie
- Trufficulture

• Partenariats :

CRPF, DDAF, DRAF (service régional forêt-bois), et conventions avec les coopératives forestières de l'Aude, du Tarn, du Gard et de la Lozère.

Nos services Montagne - Élevage - Forêt

Lodève

Jean-Christophe Petit Chef de service 04 67 96 42 00

Montblanc

Clélia Saubion Conseillère forêt 04 67 36 47 18

St-Bauzille de Putois

Sylvain Micola Conseiller montagne-élevage (ADVAH*) 04 67 55 73 67

Saint Pons

Etienne Pouly Conseiller montagne-élevage (ADVAH*) 04 67 23 00 95

Bédarieux

Laurence Rouquette Conseillère montagne-élevage 04 67 95 01 72

Lattes

Francis Bessière Assistant 04 67 20 88 31



Appui Juridique

- **Appui de 1^{er} niveau (Gratuit) :**

La Chambre d'agriculture ouvre à tous les agriculteurs un large accès au conseil juridique, dans le cadre du service juridique des agriculteurs, par convention avec la FDSEAH.

Il s'agit de permanences **offrant un conseil de 1^{er} niveau gratuit** (droit rural, généraliste, social, main d'œuvre, fiscal, sociétés). Les programmes sont affichés au siège de la Chambre d'agriculture et dans les antennes. Ils sont aussi publiés chaque semaine dans le Paysan du Midi et sur notre site : [www.herault.chambagri.fr/gérer mon exploitation](http://www.herault.chambagri.fr/gérer_mon_exploitation)

Le service juridique offre aussi un appui aux publics prioritaires : jeunes agriculteurs, installation, exploitants en difficulté...

Les appuis de 1^{er} niveau comprennent : une orientation et une clarification sur une question ou une procédure et des informations simples (références, formulaires administratifs, fermages, salaires, analyse d'un problème, orientation vers une procédure).

En cas d'entrée dans un appui de 2^{ème} niveau, le conseiller juridique vous en informe préalablement.

- **Appui de 2^{ème} niveau** (payant):

Actes sous seing privé; suivi de procédure et pertinence de procédure ; assistance auprès des juridictions ; analyse réglementaire ; rédaction de notes ; documents types (selon tarification).

L'appui juridique c'est aussi :

- **Un appui juridique individuel et collectif** en cas d'indemnisation des agriculteurs : calamités agricoles, expropriations (Service Territoires de la Chambre d'agriculture),
- **La fourniture d'informations juridiques** : Centre de documentation, service juridique des agriculteurs.

Nos services en conseil juridique

Service juridique des agriculteurs (Droit rural, social, fiscal, droit des sociétés)	04 67 92 23 54
Renaud Lachenal (Expropriations, indemnisations)	04 67 20 88 58
Gabriel Flaquière (Droit rural)	04 67 95 39 45
Documents et références juridiques	04 67 20 88 24



Centre de Formalités des Entreprises

Nos actions au Centre de Formalités des Entreprises (C.F.E.) :

Le CFE est le point de passage indispensable pour effectuer en une seule fois et en un seul lieu les formalités de déclaration de début, de modification et de cessation d'activité.

Toutes les informations recueillies au C.F.E. sont ensuite transmises aux différents organismes destinataires (MSA, INSEE, Impôts, Greffe...).

Le service de base rendu par le C.F.E. est gratuit. Il comprend :

- La fourniture des imprimés, la réception des déclarations, le récépissé de dépôt, transmission aux organismes destinataires, et l'alerte du déclarant si le dossier est incomplet.

Prestation d'aide à la formalité

- L'aide à la formalité comprend en plus : un entretien individuel, la remise d'un dossier personnalisé, une assistance et information, une aide au remplissage de l'imprimé, un suivi personnalisé et une transmission d'urgence si nécessaire.
- Tarifs des prestations du C.F.E. hors Greffe : 47,84 euros pour les personnes physiques, 62,19 euros pour les personnes morales et 23,92 euros pour les Jeunes Agriculteurs.

Les services du Centre de Formalités :

- Enregistre les options fiscales: TVA, bénéfices agricoles
- Informe, et oriente, en fonction de votre situation en matière de Droits à Paiement Unique liés à la réforme de la Politique Agricole Commune,
- Assure une relation avec l'Établissement Départemental de l'Élevage lors du dépôt de dossier des éleveurs,
- Établit le "pavé social". L'acte d'assujettissement est ensuite directement réalisé par la MSA.
- Enregistre les fonds agricoles.
- Enregistre les EIRL (Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée) sur le registre de l'agriculture
- Enregistre les dossiers ACCRE au moment de la déclaration de début d'activité ou au plus tard dans les 45 jours qui suivent.

Nos services du centre de formalités des entreprises

Sylvie Ginisty-Teulon Chef de Service

04 67 20 88 54

Lattes-Saporta

Nadine Courtial

Responsable C.F.E.

04 67 20 88 20

Josiane Lombardi

Assistante

04 67 20 88 20

De 8 h 30 à 10 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 00
pour un contact téléphonique ou pour prendre un rendez-vous.



Formation

Nos actions en formation

La Chambre d'agriculture de l'Hérault, Centre de formation continue

- **Pourquoi ?**

Pour accompagner les entreprises agricoles face aux défis et aux enjeux de l'agriculture de demain. Les formations permettent de trouver **des réponses concrètes** aux problématiques rencontrées:

- Acquérir et développer des savoir-faire,
- S'adapter aux évolutions des marchés et des attentes de la société,
- Échanger des expériences entre stagiaires.

Nous vous accompagnons de la production à la commercialisation en passant par la réduction des coûts, la gestion de l'entreprise, l'informatique...

- **Pour qui ?**

Nos formations s'adressent aux exploitants et aux salariés agricoles, mais aussi aux conjoints-collaborateurs, aux aides familiaux, aux jeunes en cours d'installation dans le cadre du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et aux cotisants solidaires.

- **Par qui ?**

Nos formateurs sont des techniciens de la Chambre d'agriculture ou d'organisations agricoles et des intervenants spécialisés extérieurs.

La Chambre d'agriculture de l'Hérault, acteur de la formation initiale

- **Participation** aux instances d'orientation des établissements,
- **Interventions** des conseillers auprès des lycées, CFPPA,...
- **Partenaire** de l'installation au travers de son engagement dans le "stage 21 heures" du nouveau dispositif à l'installation : Le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).

Nos services en formation

L'ensemble des conseillers de la Chambre d'agriculture participent, ou peuvent participer, à l'activité de formation en tant qu'intervenants ou animateurs.

Lattes-Saporta

Sylvie Ginisty-Teulon	Chef de service	04 67 20 88 28
-----------------------	-----------------	----------------

Lattes-Saporta

Carole Fourcrier	Assistante Certiphyto	04 67 20 88 53
Jennifer Leblond	Assistante Autres formations	04 67 20 88 59

Retrouvez vos programmes sur notre site internet :
www.herault.chambagri.fr/gerer-mon-exploitation/formation/programmes.html



Apprentissage

Nos interventions en apprentissage

L'apprentissage est une forme d'éducation alternée. Il a pour but de donner à des jeunes une formation générale théorique et pratique.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail particulier enregistré par les chambres consulaires.

La Chambre d'agriculture est compétente pour enregistrer les contrats dont les apprentis relèvent de la MSA.

Il peut être conclu par des jeunes de 16 ans à moins de 26 ans (hors dérogations possibles) pour une période allant de 1 à 3 ans.

La formation en CFA (Centre de Formation d'Apprentis) est d'une durée moyenne de 400 h par an.

Le contrat d'apprentissage donne lieu pour l'employeur à des aides financières versées par la Région et à des exonérations de charges.

Le service d'enregistrement réalisé par la Chambre est gratuit.

Il comprend la fourniture des contrats, l'enregistrement après instruction ainsi que la transmission des pièces aux différents partenaires (employeur, jeune, Service de l'Inspection du Travail, MSA, caisse de retraite complémentaire, CFA, Conseil régional).

Nos services en apprentissage

Sylvie Ginisty-Teulon Chef de service 04 67 20 88 54

Lattes-Saporta

Josiane Lombardi Assistante 04 67 20 88 21

Claudia Garcia Secrétaire spécialisée 04 67 20 88 21



Conseil d'Entreprise

Nos interventions en conseil d'entreprise :

- Intervention à toutes les étapes de la vie de l'exploitation: installation, appui à la maîtrise d'un atelier de commercialisation, diversification, modernisation, difficultés.

• **Conseil global :**

Appui dans des domaines complémentaires: technique, économique, commercial, fiscal, social ou juridique. Associe les conseillers du service économie et ceux des filières de production ou services techniques.

• **Appui à l'installation :** information, préparation, réalisation et accompagnement de l'installation

- Information individuelle ou collective des aides de l'Etat auprès de tout porteur de projet
- Gestion du Répertoire Départementale à l'installation (RDI) information des candidats et des cédants, mises en relation
- Diagnostics technico-économiques et commerciaux de pré-installation,
- Participation au stage collectif dit "21 heures" dans le cadre du Plan de Professionnalisation Personnalisé,
- Accompagnement au montage de dossiers de demande d'aide (Contrat Global Installation du PACTE en agriculture du conseil régional, NACRE, ...)
- Suivi technico-économique des installations.
- Instruction des services

• **Accompagnement de projets :** modernisation, diversification et développement des exploitations :

- Orientation des exploitations face à des décisions stratégiques
- Accompagnement de projets : Appréhender le projet dans sa globalité permet de clarifier les idées, de structurer la réflexion et de prendre les bonnes décisions pour l'exploitation.
- Accompagnement au montage de dossiers de financement: IDEA, ASTREA, ...

• **Face aux difficultés économiques :**

Le service économie, et plus largement les services de la Chambre d'agriculture, apportent un appui :

- Dans le cadre de la procédure "Agriculteurs en Difficulté"
- Dans le cadre de dispositifs d'aides à caractère conjoncturel : aide aux filières, Bilan Diagnostic Professionnel Agricole (financé par le conseil général), RSA...
- Au dispositif "Agir ensemble" : accompagnement et soutien face aux crises agricoles.

• **Transmission d'exploitation :**

Information et accompagnement des cédants

Gestion des Déclarations d'Intention de Cessation d'Activité (DICA)

Élaboration et instruction de l'Aide à la Reconversion Professionnelle (ARP)

Nos services en conseil d'entreprise

Sylvie Ginisty-Teulon

Chef de service

04 67 20 88 54

Lattes- Saporta :

Nathalie Astruc

Chargée d'études

04 67 20 88 52

Clément Boucherit

Conseiller d'entreprise

04 67 20 88 79

Marie Garnier

Chargée d'études

04 67 20 88 08

Francis Gazonnaud

Conseiller d'entreprise

04 67 20 88 27

Jacques Portes

Conseiller d'entreprise

04 67 20 88 13

Rébecca Pottiez

Conseillère d'entreprise

04 67 20 88 49

Fabienne Alcacer

Assistante

04 67 20 88 45

Aude Geiger

Point Info Installation

04 67 67 95 98

"Agir ensemble"

Numéro Vert : Appel gratuit

0 800 100 362



PRODUCTEUR

LEGU

Tourisme – Circuits courts

Nos actions en agritourisme :

- **Accompagnement des porteurs de projets** souhaitant développer une activité d'accueil sur leur exploitation : appui, conseils techniques, conseils économiques, montage de dossiers de demande de subvention, suivi de projet.
- **Animation du réseau Bienvenue à la Ferme** : Ce réseau national, porté par les Chambres d'agriculture, rassemble des producteurs engagés dans des démarches d'accueil à la ferme de qualité. L'Hérault compte une centaine d'adhérents proposant des ventes de produits de la ferme, apéritifs fermiers, fermes auberges, casse-croûte, campings, gîtes, chambres d'hôtes, fermes équestres, fermes pédagogiques, fermes de découverte...
 - Accompagnement des producteurs vers l'obtention de la marque
 - Animation du réseau BAF: groupes d'échanges, bulletins d'information...
 - Promotion du réseau : guide départemental (en 35 000 exemplaires)
Site internet (www.bienvenue-a-la-ferme.com/languedoc-roussillon), salons, foires...
 - Communication: marchés à la ferme, marchés régionaux...
- **Participation au réseau Qualité Hérault** : la Chambre d'agriculture porte la partie agricole de ce réseau départemental et interconsulaire.
- **Suivi de la démarche Qualité Sud de France en** lien avec Qualité Hérault

Nos actions en vente directe et circuits courts :

- Accompagnement de projets individuels et collectifs, des dynamiques collectives de producteurs telles que "l'Association du Village des Vignerons", "Les Marchés de Producteurs de Pays"
- Accompagnement des démarches qualité produits

Par ses actions, la Chambre d'agriculture a pour mission de concentrer et de développer la valeur ajoutée sur les exploitations pour leurs produits agricoles et touristiques.

Nos services en tourisme et circuits courts

Sylvie Ginisty-Teulon Chef de Service 04 67 20 88 54

Lattes-Saporta

Laure Tézenas du Montcel Chargée de mission valorisation commerciale 04 67 20 88 56

Virginie Lozano-Fernandez Conseillère agritourisme,
Bienvenue à la Ferme, Labels... 04 67 20 88 57

Elisabeth Oriol Assistante 04 67 20 88 47



Communication

Nos actions en communication :

- Communication générale et institutionnelle.
- Le bulletin Chambre Info® est diffusé par courrier à l'ensemble des exploitants agricoles, quatre fois par an.
- Un agenda imprimé et adressé en fin d'année à l'ensemble des exploitants agricoles de l'Hérault avec Chambre Info®.
- Un dossier de présentation de la Chambre d'agriculture et de ses services est disponible sur simple demande.
- Insertions et prises d'espace dans divers médias.
- Diffusion de communiqués et articles de presse sur ses activités et ses services.
- Relais avec la presse et les médias.
- Interventions dans les établissements d'enseignement.
- Communication technique spécifique.

Diverses brochures et bulletins techniques existent.

Contactez les services concernés pour les connaître et vous abonner.

Nos services de communication générale

Lattes-Saporta

Cécile Arrighy	Directeur Général	par le	04 67 20 88 04
Katia Pelletier	Assistante communication		04 67 20 88 05



Promotion - Événementiel

Nos actions

Elles visent à promouvoir, faire connaître et reconnaître les producteurs et les productions du département auprès du grand public et des professionnels.

Le service :

- Organise des marchés de producteurs dans des fêtes à thème et des manifestations au sein des territoires : Caritats, Fête de la truffe, Fête de la châtaigne....
- Édite l'annuaire des produits fermiers à destination des professionnels de la restauration.
- Assure l'accompagnement institutionnel d'associations ayant pour mission de promouvoir la diversité des productions de l'Hérault : L'association du Village des Vignerons...
- Accompagne les producteurs dans leurs démarches qualité produit : Signes officiels de qualité, mentions valorisantes....
- Participe aux actions de promotion coordonnées au niveau régional : Salon International de l'Agriculture, concours, manifestations....

Nos services de promotion

Cécile Arrighy	Directeur Général	par le	04 67 20 88 04
Laure Tézenas du Montcel	Chargée de mission		04 67 20 88 56
	Secrétariat Promotion		04 67 20 88 50

En plus de ses moyens propres, la Chambre d'agriculture de l'Hérault bénéficie pour certaines actions de promotion des concours de ses partenaires : Conseil Général, Groupama, Vins de Pays d'Oc, la communauté d'agglomération de Montpellier,...



Le site Internet

www.herault.chambagri.fr

Pour vous tenir informé de l'actualité, de nos actions et de nos services, pensez à consulter le site Internet de la Chambre d'agriculture de l'Hérault
Après bientôt deux ans d'existence, notre site s'enrichit régulièrement de nouvelles rubriques et de nouveaux contenus, toujours dans l'objectif de vous simplifier la vie, et de répondre aux questions que vous pourriez vous poser.

Quelques exemples...

- Quoi de nouveau à la Chambre en particulier et en agriculture en général ?

Sur la page d'accueil du site, retrouvez dans la section centrale les actualités de la Chambre d'agriculture, et dans la section de droite, une compilation de l'actualité provenant de différentes sources de presse internet.

Retrouvez également sur cette page d'accueil les Bulletins de Santé des végétaux : Arboriculture, Grandes Cultures, Maraîchage et Viticulture.

- Je voudrais suivre une formation en commercialisation des vins, est-ce possible ?
- Et comment dois-je m'y prendre ?
- Pour cette année, quels sont les indices de fermage à appliquer ?
- Que fait la Chambre d'agriculture en matière d'accompagnement viticole ?
- ...

Trouver l'information nécessaire à l'accompagnement de vos productions ou la gestion de votre exploitation ? Ou encore obtenir des chiffres, des programmes, des contacts ? Pensez à vous connecter à notre site pour découvrir la réponse.

Nos services Internet

Claude Cerdon

Documentaliste et webmestre

04 67 20 88 25



Le Système d'Information Géographique (SIG)

Le Système d'Information Géographique (SIG), géré par un conseiller « géomaticien », assure l'administration et la **valorisation de la base de données cartographiques** de la Chambre d'agriculture. Ce dernier met à disposition ces différentes données pour les conseillers et autres interlocuteurs, afin d'améliorer leur **connaissance, analyse et réflexion prospective des territoires**, et accompagner au mieux les projets de développement concernant notre agriculture.

Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture contribue activement à **divers partenariats** engagés, notamment à travers la réalisation d'études menées avec des structures économiques et des collectivités. Le système d'information géographique permet de simuler des évolutions. Ils donnent le moyen de contribuer et d'intervenir dans de nombreux domaines : agronomie, aménagement et urbanisme, développement économique, environnement, identification des risques naturels (inondations...)...

Ce service SIG participe aussi à la **campagne PAC**, et appuie l'ensemble des conseillers mobilisés au service des agriculteurs, en particulier pour les télédéclarations.

Il accompagne aussi, en lien avec le service, le développement des projets **MesParcelles, MaCave et NosTerritoires**, au service des agriculteurs et de la gestion de leurs exploitations.





Le Système d'Information Géographique Mes P@rcelles, Ma C@ve, Nos Territoires

MesP@rcelles, un des leaders du service en ligne aux agriculteurs, vous permet de prévoir et **enregistrer vos pratiques**. Simplement et en toute sécurité, **valorisez vos données technico-économiques** pour faciliter le pilotage de vos cultures.

Vous gérez votre **déclaration PAC** et répondez aux impératifs de **conditionnalité**, les **informations réglementaires** sont régulièrement mises à jour. Vos données sont enregistrées en cliquant directement sur la **cartographie du parcellaire**. Les **stocks sont actualisés** au fur et à mesure des enregistrements.

Ma C@ve est un outil Internet, qui peut s'associer ou non à Mes p@rcelles, permet **d'enregistrer les étapes de vinification** dès les vendanges et d'assurer la **traçabilité, de la parcelle jusqu'à la bouteille**.

Il garde à jour le **registre d'entrées / sorties** pour connaître l'état **des stocks** à tout moment.

Nos territoires est un outil de cartographie web à dimension territoriale, qui peut être mobilisé dans le cadre de partenariats avec des collectivités ou des coopératives par exemple.

Il permet de **partager des données cartographiques** ainsi que de l'analyse spatiale et d'alimenter des réflexions prospectives.

Sa dimension collaborative lui permet également **de produire et de diffuser des informations**. Les **études sont ainsi mutualisées** et offre des outils de lecture de territoire pour les experts métiers comme pour les partenaires.

Des formations vous sont proposées pour vous en faciliter la prise en main.

Lien vers le site :

http://www.lr.mesparcelles.fr/portail_base/

Nos services cartographiques et gestion informatisée de l'exploitation

Lattes

Jean-François Malet	Responsable de service	04 67 20 88 31
Gaëlle Roman-Faure	Conseillère MesP@rcelles	04 67 20 88 99 06 40 21 60 73
Pierre-Yves Turquin	Géomaticien SIG	04 67 20 88 77

ANNUAIRE DES SERVICES

- **Accueil – Standard** 04 67 20 88 00
- Claudia BLANC** 04 67 20 88 00
Accueil, Standard, Attestations Producteurs-Vendeurs
- **DIRECTION GENERALE**
- **Directrice Générale**
- Cécile ARRIGHY** par le **04 67 20 88 04**
- Anne-Marie BARREL..... Assistante de Direction 04 67 20 88 04
- **Sous-directeur :**
- Jean-François MALET** .. par le **04 67 20 88 31**
- Francis BESSIERE Assistant 04 67 20 88 31
- **Documentation**
- Responsable d'Équipe :** Claude CERDON 04 67 20 88 25
- Josiane LOMBARDI..... Assistante 04 67 20 88 24
- **Promotion Événementiel**
- Laure TEZENAS du MONTCEL (*Valorisat* Commerciale*) 04 67 20 88 56
- **Communication**
- Katia PELLETIER Assistante 04 67 20 88 05
- **Informatique**
- Brice BARRET 04 67 20 88 03
- **Système d'Information Géographique (SIG)**
- Gaëlle ROMAN-FAURE MesP@rcelles 04 67 20 88 99
- Pierre-Yves TURQUIN..... SIG..... 04 67 20 88 77

SERVICES FINANCIERS

Chef de Service & agent comptable : Magali POTIER .. **04 67 20 88 10**

Comptables :
 Françoise PHILIPON (*Recefftes et dépenses*) 04 67 20 88 12
 Marie-Christine ZAWORSKI (*Dépenses*) 04 67 20 88 11

Siège : **Chambre départementale d'agriculture de l'Hérault**

Maison des Agriculteurs Bâtiment A
 CS 10 010

Mas de Saporta
 34 875 Lattes Cedex
contact@herault.chambagri.fr - ☎ 04 67 20 88 95

VITICULTURE

Chef de service : Laurent GOURDON par le **04 67 20 88 38**
 Marie-Christine JEZEQUEL... Assistante (Lattes)..... 04 67 20 88 32
 Viviane MINGUEZ Assistante (Montblanc) .. 04 67 36 47 24

Lattes

Roland CALAC 04 67 20 88 39
 Jean-René CAMBOURNAC..... 04 67 20 88 40
 Sylvie DULENC 04 67 20 88 42
 Clotilde GARBAY 04 67 20 88 39
 Stéphanie GENDAUD-GENTES (*ADVAH**) 04 67 20 88 37

Bédarieux

Gaël JOUVET 04 67 95 39 46

Montblanc

Nadine BALS (*ADVAH**) 04 67 36 47 21
 Céline CAUSSE 04 67 36 47 25
 Nathalie GAUFFRE 04 67 36 44 10
 Nathalie GOMA-FORTIN (*Expérimentation*) 04 67 36 44 17
 Luc JOURDAN 04 67 36 44 11
 Bernard LATOUR (*ADVAH**) 04 67 36 44 14
 Josquin LERNOULD 04 67 36 47 19
 Aline MOURGUES..... 04 67 36 47 22
 Alain SORBIER 04 67 36 47 23
 William TRAMBOUZE (*Expérimentation*) 04 67 36 44 16

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Chef de service : Charly FABRE **04 67 20 88 36**

Fruits et Légumes

Elisabeth ORIOL..... Assistante 04 67 20 88 47
 Lucille GUIGAL (*CEHM*) (Marsillargues) 04 67 71 55 00
 Hélène LEMOINE (*ADVAH**) (Montblanc) 04 67 36 47 20
 Cyril SEVELY (*Lattes*) 04 67 20 88 41
 Hélène SUZOR (*ADVAH**) (*Lattes*) 04 67 20 88 34

Grandes cultures

Francis BESSIERE Assistant 04 67 20 88 31
 Alain ALLIES (*Montblanc*) 04 67 36 44 15
 Paul PAMPURI (*Lattes*) (*GC & Maraichage*) 04 67 20 88 97

Machinisme et énergies renouvelables

Elisabeth ORIOL..... Assistante 04 67 20 88 47
 Christophe AUVERGNE (*Lattes*) 04 67 20 88 78
 Jean-Christophe TSAKONAS (*Lattes*) 04 67 20 88 76

**ADVAH* : Association de Développement et de Valorisation de l'Agriculture de l'Hérault
 ***MESE* : Mission d'Expertise et Suivi des Epandages

Comité Interconsulaire (C.I.D.H.)

Service Juridique des Agriculteurs 04 67 20 88 46
 04 67 92 23 54

ÉCONOMIE – APPUI AUX ENTREPRISES

Chef de service : Sylvie GINISTY-TEULON **04 67 20 88 54**
 ○ **Centre de Formalités des Entreprises (CFE)**
 Nadine COURTIAL 8h30-10h00 & 14h00-15h00 04 67 20 88 20

Appui direct aux entreprises

Fabienne ALCACER Assistante 04 67 20 88 45
 Nathalie ASTRUC (*Installation, Commercialisation*) 04 67 20 88 52
 Clément BOUCHERIT (*PPP-MEX*) 04 67 20 88 79
 Marie GARNIER (*Projets Diversification, financements*) 04 67 20 88 08
 Francis GAZONNAUD (*Transmission, RDI, agri en difficulté*) 04 67 20 88 27
 Jacques PORTIER (*Installation, DUA, PACTE*) 04 67 20 88 13
 Rébecca POTTIEZ (*Insertion, Installation*) 04 67 20 88 49

Agritourisme et circuits courts

Élisabeth ORIOL..... Assistante 04 67 20 88 47
 Virginie LOZANO-FERNANDEZ (*BAF – Labels*) 04 67 20 88 57
 Laure TEZENAS du MONTCEL (*Circuits courts*) 04 67 20 88 56

Formation continue des exploitants et des salariés agricoles

Carole FOUCRIER Assistante Certiphyto 04 67 20 88 53
 Jennifer LEBLOND Assistante 04 67 20 88 59

Apprentissage

Claudia BLANC Secrétaire spécialisée 04 67 20 88 21
 Josiane LOMBARDI Assistante 04 67 20 88 21

MONTAGNE-ÉLEVAGE-FORÊT

Chef de service : Jean-Christophe PETIT (*Lodève*) **04 67 96 42 00**
 Francis BESSIERE Assistant 04 67 20 88 31

Développement

Sylvain MICOLA (*St-Bauzille de Puols*) (*ADVAH**) 04 67 55 73 67
 Etienne POULY (*Saint-Pons*) (*ADVAH**) 04 67 23 00 95
 Laurence ROUQUETTE (*Bédarieux*) 04 67 95 39 47

Forêt

Clélia SAUBION (*Montblanc*) 06 18 36 83 07

TERRITOIRES

Chef de service : Céline BROSSARD **04 67 20 88 22**
 Sylvie SCIE Assistante 04 67 20 88 55

Environnement

Alice BOSCHER (*Qualité des eaux*) 04 67 20 88 33
 Léonie CAMBREA (*Gestion ressource eau*) 04 67 20 88 23
 Marie CASTAGNET (*MESE et composites***) 04 67 20 88 35
 Corentin LHUILLIER (*Biodiversité*) 04 67 20 88 84

Aménagement

Alexandre CHAVEY 04 67 20 88 51
 Gabriel FLAQUIERE (*Bédarieux*) 04 67 95 39 45
 Renaud LACHENAL 04 67 20 88 58
 Alexandre PAILLES 04 67 20 88 43

Photos : Agents de Chambres d'agriculture
Bruno Monainoux. Dvc et Simio

SUP COM DOC 1 v3 (Présentation services)
MAJ : 21/02/2013



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HÉRAULT**

Chambre d'agriculture de l'Hérault - Tél. : 04 67 20 88 00 - Fax : 04 67 20 88 95

Email : contact@herault.chambagri.fr

Mas de Saporta – Maison des agriculteurs

CS 10010 - 34875 Lattes Cedex

www.herault.chambagri.fr